



Citizen 2 – Module Habitant

Procédure de mise à jour de la nomenclature des origines

Version 2.1

24.07.2018

Table des matières

1. Objet / But.....	3
2. Procédure de mise à jour des origines.....	3
2.1 Téléchargement du fichier contenant la nomenclature des origines.....	3
2.2 Mise à jour de la nomenclature dans le module Gestion Communale.....	4
2.3 Problèmes lors de l'exécution de la procédure.....	6

1. Objet / But

Ce document décrit la procédure de mise à jour à dérouler afin de disposer de la nomenclature officielle des origines fournie par la Confédération.

Plus d'informations à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.ech.ch/vechweb/page?p=dossier&documentNumber=eCH-0135>.

Le document « [STAN f DEF 2012-12-18 eCH-0135 Norme concernant les données Lieu d'origine.pdf](#) » (chapitres 1 et 2) fournit les informations nécessaires à l'utilisation d'une nomenclature concernant les origines.

2. Procédure de mise à jour des origines

2.1 Téléchargement du fichier contenant la nomenclature des origines

Les fichiers sont disponibles sur le site du Groupe T2i, en suivant le lien « Espace Client » (<http://www.groupe-t2i.com/espaceclient>), puis en cliquant sur les liens (dans l'ordre) :

« Nomenclature des lieux d'origine de Suisse » :



Une fois la page atteinte, vous trouverez les fichiers contenant les données à importer :



Cette page regroupe l'ensemble des mises à jour concernant la nomenclature des lieux d'origine en suisse depuis fin 2013. Attention : veillez à ne pas confondre cette nomenclature avec la nomenclature des communes de Suisse disponible ci-après !

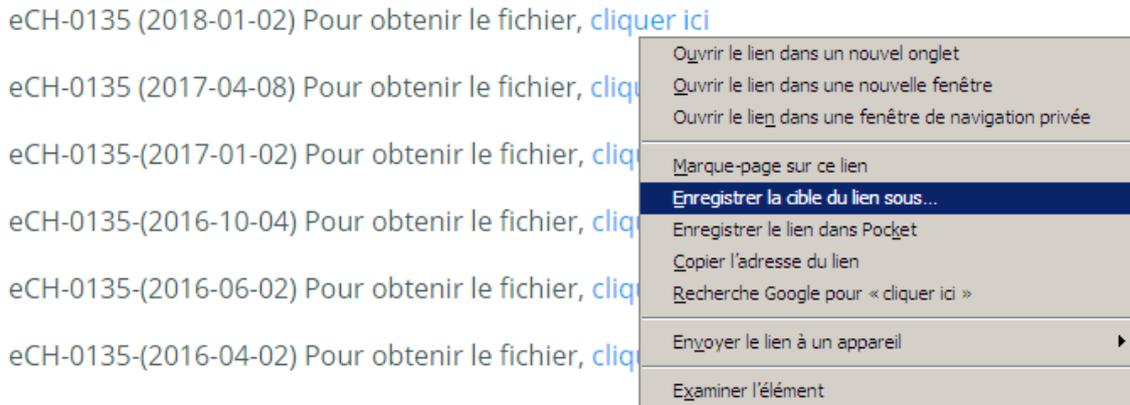
Vous pouvez [télécharger le manuel](#) pour la procédure pour l'importation des nomenclatures concernées dans Citizen 2

eCH-0135 (2018-01-02) Pour obtenir le fichier, [cliquer ici](#)

eCH-0135 (2017-04-08) Pour obtenir le fichier, [cliquer ici](#)

eCH-0135-(2017-01-02) Pour obtenir le fichier, [cliquer ici](#)

Faire un clic droit sur le lien « eCH-0135-(aaaa-mm-jj) » et enregistrer le fichier en sélectionnant l'option « Enregistrer la cible du lien sous... » :



Le nom de l'option d'enregistrement peut différer en fonction du navigateur internet utilisé.

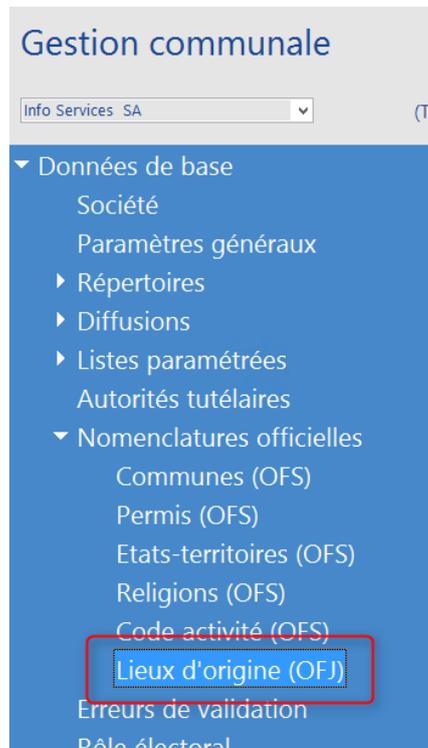
Concernant le fichier « eCH-0135-(aaaa-mm-jj) », il sera disponible sur la page internet avec mm = mois concerné et aaaa = année concernée. Par exemple, on trouvera sur le site internet le document « eCH-0135-(2016-01-01) » pour la mise à jour de janvier 2016. **Dans tous les cas, il faudra télécharger le fichier dont la date est la plus élevée.**

ATTENTION : le fichier téléchargé ne doit en aucun cas être modifié !

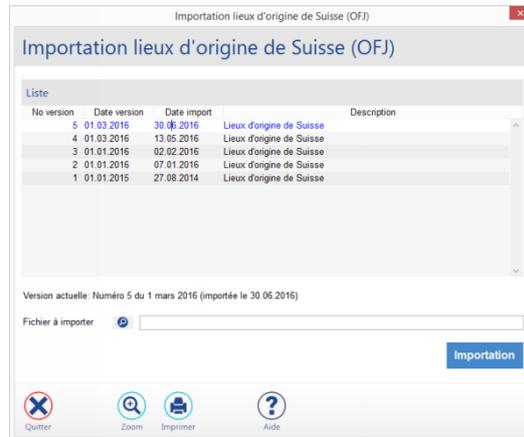
2.2 Mise à jour de la nomenclature dans le module Gestion Communale

La mise à jour de la nomenclature dans le module Gestion Communale se fait de la manière suivante :

1. Lancer l'option « Lieux d'Origine (OFJ) » :



2. Ce qui ouvre l'écran suivant :

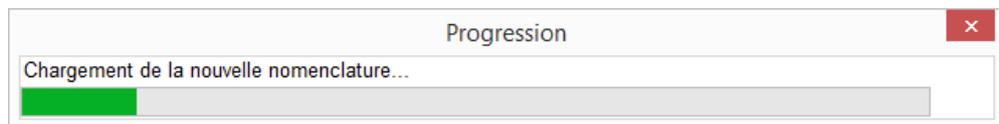


3. Cliquer sur le bouton «  » et sélectionner le fichier qui a été téléchargé en 2.1, ce qui va alimenter la zone « Fichier à importer » comme illustré ci-dessous :

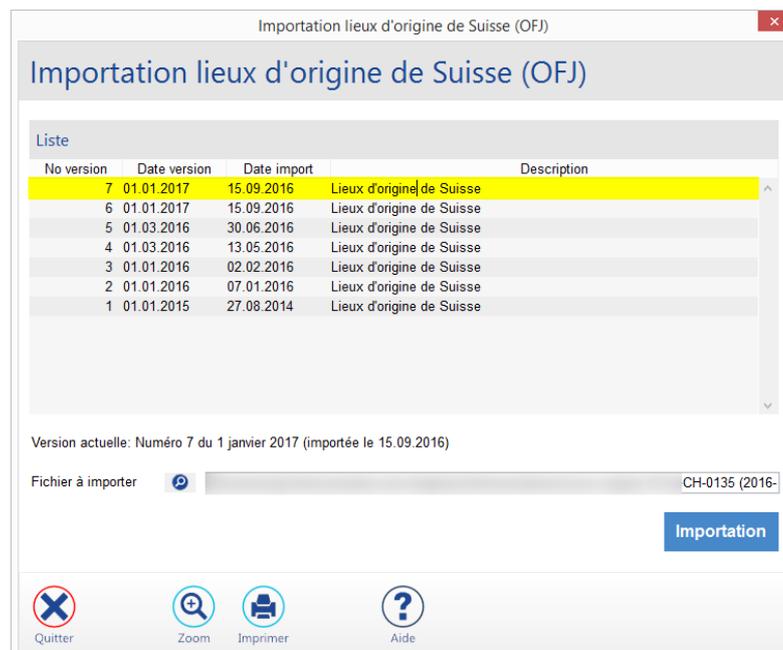


La valeur dans la zone ci-dessus peut changer d'une commune à l'autre.

4. Cliquer sur le bouton 
5. Le programme travaille et affiche une barre de progression :



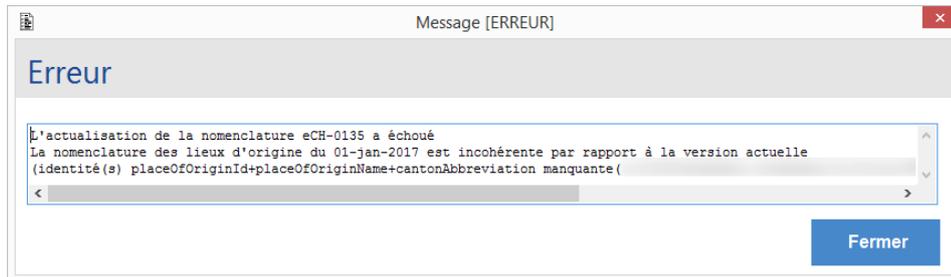
6. Une fois l'importation terminée, la fenêtre contiendra un nouvel enregistrement correspondant à la mise à jour qui vient d'être effectuée :



7. La mise à jour est maintenant terminée et la nomenclature des origines est correcte.

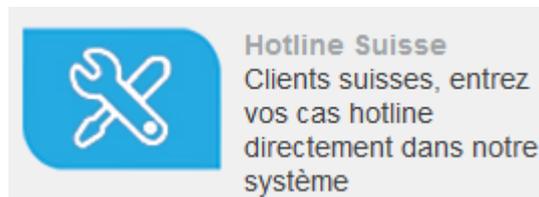
2.3 Problèmes lors de l'exécution de la procédure

Si un écran du type :



s'affiche en fin de traitement, c'est qu'un problème a été rencontré lors de l'import de la nomenclature des origines de Suisse. Dans ce cas, vous pouvez sans autre contacter la Hotline du Groupe T2i de la manière suivante :

1. Saisie d'un cas dans la Hotline: connexion à l'adresse <http://www.groupe-t2i.com/espaceclient> puis en cliquant sur



Cette méthode de contact est à privilégier. Si vous ne connaissez pas les identifiants permettant la connexion à la hotline en ligne, veuillez contacter la hotline téléphonique.

2. Appel téléphonique : 058 666 20 66
3. Envoi d'un mail : hotline-t2i@groupe-t2i.com